



21 juin 2011

FÊTE DE LA MUSIQUE
ET
GRÈVE À LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
D'Auvergne

Réuni en assemblée générale ce matin, mardi 21 juin, le personnel de la DRAC Auvergne a décidé de se mettre en grève pour protester contre les conditions de travail qui se dégradent sans cesse.

Cette grève a été décidée après une première assemblée générale, le 10 juin 2011, suivie d'une rencontre avec le directeur qui n'a pas apporté de véritables réponses aux inquiétudes des agents :

1/ nombreux postes non pourvus dans le cadre de la RGPP empêchant de réaliser pleinement les missions de la DRAC et des services territoriaux de l'architecture et du patrimoine

2/ manque d'information, de coordination et de soutien de la part du ministère et au sein même de la DRAC.

3/ désorganisation complète des services suite à la mise en place du « projet de service » imposé en 2010 et à l'absence d'anticipation.

4/risque de perte des compétences métiers (archéologues, architectes, techniciens des bâtiments de France, dessinateurs...) en raison du surcroît de tâches administratives dû à la réduction des effectifs, à l'absence de concours organisé dans les domaines spécifiques et à la gestion interministérielle des postes.

5/ la mise en place de Chorus, nouveau logiciel comptable de l'Etat, inadapté aux actions du Ministère de la Culture et de la Communication, retarde voire empêche :

le paiement des entreprises travaillant sur les monuments historiques

les achats nécessaires au bon fonctionnement de la DRAC.

le versement de subventions aux acteurs culturels

Depuis quatre ans, le Ministère de la Culture subit une entreprise de démolition sans précédent mettant en péril l'ensemble du service public de la culture .